Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Technologie - BTS Podo-orthésiste

Session 2006 • Code sujet : **POE5CRS** • Durée : **1 heure** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Orthèse et chaussage d'un patient présentant une déformation fixée du pied** (3 questions) — **Page 3**

2. **Chaussures thérapeutiques de série et décharges plantaires** (3 questions) — **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btspodo.fr/assets/annales/bts-podo/E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste/2006/BTS Podo - E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste - Session 2006 - 1-Sujet.pdf

1. Orthèse et chaussage d’un patient présentant une déformation fixée du pied

Un agriculteur diabétique présente, après une chute, une déformation fixée du pied droit, un arrière-pied varus, un équin résiduel, une arthrodèse de Chopart et un raccourcissement du pied et du membre inférieur. L’examen décrit aussi des capitons plantaires amincis et un appui préférentiel à gauche ; les empreintes du patient sont fournies en document support.

Question A. Indiquer les caractéristiques de l’orthèse du pied droit permettant de répondre aux exigences de stabilité et de compensation de ce pied.

Réaliser une orthèse sur mesure en position d’appui tolérée, sans tenter de corriger le varus fixé ni de mobiliser l’arthrodèse de Chopart. Une coque talonnière profonde et des appuis latéraux stabilisent l’arrière-pied ; l’assise répartit les pressions et comporte une décharge de l’apophyse styloïde. Adapter le contact plantaire à l’équin fixé de 1 cm, sans contrainte douloureuse. La chaussure doit tenir compte du pied droit raccourci de deux pointures. Compenser l’inégalité de longueur du membre inférieur par une rehausse intégrée au semelage droit, réglée à 2,5 cm selon la tolérance et le contrôle de la marche.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Orthèse sur mesure de stabilisation et de décharge, sans correction forcée ; chaussure adaptée au pied raccourci et rehaussée de 2,5 cm à droite.

Question B. Préciser la podologie et les matériaux à privilégier pour ce patient, en distinguant le pied droit du pied gauche.

Le diabète et l’amincissement des capitons imposent une protection cutanée et une répartition des pressions sur les deux pieds.

Pied	Podologie	Matériaux conseillés
Droit	Orthèse sur mesure de stabilisation, avec décharge de l’apophyse styloïde et adaptation à la déformation fixée.	Base amortissante et recouvrement souple, par exemple mousse de type Plastazote ou Poron.
Gauche	Semelle de protection avec soutien rétrocapital pour décharger les têtes métatarsiennes sursollicitées.	Matériaux souples et amortissants, sans relief traumatisant.

Contrôler régulièrement la peau et l’usure des orthèses ; éviter tout point de pression.

✓ RÉPONSE À RETENIR

À droite : orthèse protectrice avec décharge styloïdienne. À gauche : semelle amortissante avec soutien rétrocapital.

Question C. En fonction de l’activité du patient, indiquer le modèle de chaussure souhaitable, les peausseries du dessus et de la doublure, ainsi que le type de semelage.

Pour le travail agricole, choisir une chaussure montante, robuste, à ouverture et fermeture réglables, avec un volume suffisant pour l’orthèse. Elle doit maintenir la cheville et convenir au pied raccourci. Le semelage doit offrir une base large et stable, une bonne adhérence et une résistance adaptée aux sols de travail ; un déroulé facilité peut aider malgré la raideur de Chopart. Intégrer la rehausse nécessaire à droite. Sélectionner les matériaux selon les conditions d’usage, puis essayer la chaussure avec l’orthèse et contrôler l’absence de frottement ou de compression, particulièrement en raison du diabète.

Élément	Choix
Modèle	Chaussure montante de travail, robuste et réglable.
Dessus	Cuir résistant et souple.
Doublure	Cuir souple ou doublure respirante sans couture saillante.
Semelage	Large, stable, antidérapant et résistant, avec rehausse à droite.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Chaussure montante de travail, dessus résistant, doublure souple et respirante, semelage stable et antidérapant avec rehausse à droite.

2. Chaussures thérapeutiques de série et décharges plantaires

Le sujet porte sur les chaussures thérapeutiques de série, désignées par l'abréviation C.H.T.S., et mentionne les C.H.U.T. et les C.H.U.P. Il demande de décrire les chaussures adaptées à deux indications de décharge, puis de préciser les conseils de chaussage et d'hygiène associés.

Décharge de l'avant-pied

Question A.1. Définir et décrire la chaussure thérapeutique correspondant à l'indication de décharge totale de l'avant-pied.

Il s'agit d'une chaussure thérapeutique à usage temporaire (CHUT) de décharge de l'avant-pied. Sa semelle rigide, généralement à bascule, permet un appui talonnier et limite le déroulement du pas. Le réglage et la forme de la chaussure doivent empêcher toute mise en charge de la zone avant-pied à décharger, sans créer de pression ailleurs.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> CHUT de décharge de l'avant-pied : appui talonnier, semelle rigide à bascule, avant-pied hors appui.

Décharge du talon

Question A.2. Définir et décrire la chaussure thérapeutique correspondant à l'indication de décharge totale du talon.

1. Choisir une CHUT de décharge du talon, conçue pour transférer l'appui vers l'avant-pied.
2. La semelle et le dispositif de décharge maintiennent le talon sans contact avec le sol, sans compression ni frottement sur la zone lésée.
3. Vérifier que l'appui antérieur est toléré et que le pied reste stable dans la chaussure.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> CHUT de décharge du talon : appui antérieur, talon maintenu hors contact.

Question B. Pour chacune des deux chaussures de décharge, donner les conseils de chaussage et d'hygiène adaptés.

Pour les deux chaussures, respecter la prescription de port et vérifier le bon maintien du pied ainsi que l'absence de pression sur la zone à décharger. Adapter les déplacements à la stabilité procurée par la chaussure.

- **Décharge de l'avant-pied :** contrôler que l'appui reste talonnier.
- **Décharge du talon :** vérifier que le talon reste libre et que l'appui antérieur est supporté.
- **Hygiène :** porter des chaussettes propres et non plissées, inspecter les pieds chaque jour, les laver puis les sécher soigneusement. Signaler toute rougeur, ampoule ou plaie et ne pas marcher pieds nus.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Respecter le port prescrit, préserver l’absence d’appui sur la lésion et inspecter quotidiennement la peau.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Technologie du BTS Podo-orthésiste, session 2006, code POE5CRS, d'une durée d'une heure et de coefficient 4. Elle traite de l'appareillage et du chaussage d'un patient diabétique présentant une déformation fixée du pied, puis des chaussures thérapeutiques de série destinées à décharger l'avant-pied ou le talon. Elle évalue l'analyse clinique, le choix des matériaux et le conseil au patient.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une orthèse doit tenir compte des déformations fixées, de la stabilité recherchée et des besoins de compensation du patient.
- Chez un patient diabétique, les choix de podologie et de matériaux doivent limiter les pressions et les frottements.
- Une chaussure de décharge doit être adaptée à la zone concernée : avant-pied ou talon.
- Le chaussage thérapeutique s'accompagne de conseils d'utilisation et d'hygiène cohérents avec l'indication.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les données cliniques du pied droit et du pied gauche avant de proposer l'appareillage.
- Tenir compte du diabète et des zones où le capiton plantaire est aminci.
- Relier le modèle, les peausseries et le semelage à l'activité professionnelle du patient.
- Pour chaque chaussure de décharge, traiter sa description et les conseils de chaussage et d'hygiène.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser l'analyse clinique avant de proposer une orthèse ?

Relevez séparément les déformations, les mobilités articulaires, les raccourcissements et les zones d'appui de chaque pied. Reliez ces éléments aux objectifs de stabilité, de compensation et de protection, en tenant compte du diabète.

Q : Pourquoi différencier les chaussures de décharge de l'avant-pied et du talon ?

Les zones à décharger diffèrent, donc la chaussure doit correspondre à l'indication thérapeutique. Décrivez la chaussure adaptée à chaque zone, puis associez à chacune des conseils de port et d'hygiène cohérents.

Q : Le sujet donne-t-il un barème détaillé ou une répartition des points ?

Aucune répartition des points par question n'est indiquée sur les pages fournies. L'épreuve vaut un coefficient 4 et dure une heure ; répartissez donc le temps entre les deux questions sans supposer de barème particulier.

Q : Quels éléments faut-il faire apparaître dans une réponse sur le chaussage ?

Pour la question 1, précisez le modèle, les peausseries du dessus et de la doublure, puis le type de semelage. Pour la question 2, décrivez chaque indication de décharge et donnez les conseils de chaussage et d'hygiène.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btspodo.fr/assets/annales/bts-podo/E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste/2006/BTS Podo - E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste - Session 2006 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Podo : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.